



Appel à candidatures

Contrat doctoral en géographie-aménagement du territoire

« Paysage en Bretagne : actions et acteurs à l'échelle locale »

Contexte de la thèse

Le doctorant sera intégré au sein de l'UMR CNRS ESO 6590 et accueilli dans l'équipe du site de l'Université de Rennes2 <http://eso-rennes.cnrs.fr/fr/index.html>.

Ce projet de thèse cofinancé par l'Université de Rennes2 et le Conseil régional de Bretagne, s'inscrit dans un partenariat avec les collectivités locales et acteurs du paysage, avec lesquels les objectifs sont co-construits et les expérimentations menées. Plus particulièrement, le programme de recherche en cours entre ESO et le Conseil Régional de Bretagne contribuera à la prise en charge des frais liés à la recherche (déplacements, colloques, publications...) mais également à la diffusion et au transfert des résultats de la recherche.

Durée : 36 mois

Date de recrutement : octobre 2017

Encadrement : Laurence Le Dû-Blayo <https://perso.univ-rennes2.fr/laurence.ledu> et comité de thèse.

Projet scientifique

L'évolution du contexte scientifique, politique et législatif a conduit à une superposition des attentes et législations portant sur le paysage (Howard, 2013). Ainsi les objectifs de *qualité paysagère*, réaffirmés dans la Convention européenne du paysage comme dans le titre VI *Paysages* de la loi Biodiversité, sont-ils complexes et multifformes en fonction des attentes sociales et des acteurs.

Le projet de thèse s'inscrit à la jonction de questionnements scientifiques sur les critères d'analyse et méthodes de suivi des paysages, de problématiques politiques sur l'insertion du paysage dans les politiques sectorielles notamment la trame verte et bleue, et d'enjeux sociaux sur sa valorisation pour l'habitant en termes de bien-être (Coles et al.2013). L'objectif est de décrypter, à partir d'exemples concrets de territoires en Bretagne, comment

le paysage est intégré (ou pas) dans différents processus de planification territoriale et d'en déduire les leviers d'actions qui peuvent déclencher et développer cette prise en compte du paysage.

L'échelle locale est ici ciblée, car les structures paysagères et éléments de paysage (loi paysage de 1993) y sont souvent multifonctionnels. Cette échelle s'intègre dans la suite de précédents travaux sur les outils de connaissance des paysages développés à l'échelle régionale qui ont contribué à l'élaboration du SRCE (Schéma régional de cohérence écologique). De même la plateforme régionale d'observatoires photographiques du paysage développée en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne et la DREAL Bretagne (Le Dû-Blayo et al, 2017) ouvre vers des applications en lien avec les documents de planifications (SCoT, PLUI...). La dynamique de mise en œuvre *d'indicateurs de paysage* actuellement portée par différents acteurs régionaux est également un enjeu fort en lien avec ce projet, puisque ces indicateurs seront susceptibles d'être renseignés à l'échelle locale mais également d'initier et accompagner les politiques du paysage.

L'objectif est donc de cerner les modalités effectives de prise en compte du paysage par les acteurs et d'innover vers de nouvelles propositions, d'évaluer dans quelle mesure ces actions font sens pour les habitants, et d'inventer des indicateurs spécifiques aux objectifs de paysage, y compris en terme d'accès (physique et cognitif) et d'implication (usages et engagements) pour les populations. Cette recherche implique un partenariat étroit avec les acteurs locaux, dans le domaine public (planification territoriale), mais également privé (conception de projets), ou encore associatif (participation citoyenne). La comparaison à l'international et l'enrichissement avec les pratiques d'autres pays sera indispensable et développée en partenariat avec le réseau du Landscape Research Group (<http://www.landscaperesearch.org/>).

Afin de développer la prise en compte du paysage, il convient d'étudier les facteurs de résistance à l'échelle locale dans la mise en œuvre des objectifs de qualité paysagère, puis d'y remédier par des propositions de méthode, la diffusion d'outils et le partage d'expériences et d'expertises. Les facteurs de résistance pré-identifiés dans les travaux (Plieninger et al. 2015a ; Le Dû-Blayo 2011) sont entre autres, le manque de cohérence des politiques publiques (urbanisme dense, trames verte et bleue, ressources, agriculture, énergie, tourisme, transport...) et la difficulté à traduire simplement une attente très vaste (paysages contribuant au bien-être individuel, à la cohésion sociale, au développement économique et à la protection de l'environnement).

- Où en est-on des croisements et synergies (ou pas) entre ces politiques sectorielles et le paysage en Bretagne ???

- Comment ces synergies peuvent-elles se concrétiser dans la planification et l'aménagement des territoires et quels indicateurs peut-on établir pour en témoigner ?

- Comment ces aménagements vont-ils (ou pas) contribuer au bien-être des habitants, et comment ceux-ci peuvent-ils l'exprimer ?

- Quelles expériences à l'échelle internationale peuvent venir enrichir le projet régional ?

L'exemple des trames vertes est assez symptomatique de cette complexité des postures scientifiques et des attentes sociales vis-à-vis d'un même concept (le paysage) et donc de la difficulté potentielle de mise en œuvre d'une même politique publique : Ainsi la trame verte est-elle conçue à l'échelle régionale comme refuge de la nature sauvage et

connexion des réservoirs de biodiversité (corridors), ou comme structuration d'une matrice paysagère intégrant des potentialités de services écosystémiques (écopaysages), ou bien comme connexion nature-société dans un cadre de vie favorisant le bien-être (greenways), ou encore comme construction sociale multifonctionnelle (structure paysagère) (Le Dû-Blayo et al, 2015).

C'est la complexité des points de vue sur le paysage qu'il convient de décrypter et d'explicitier à l'échelle locale afin de permettre aux acteurs et habitants de hiérarchiser les attentes et faciliter les choix partagés. Le travail de thèse aura donc pour objectif de déverrouiller les blocages entre les approches sectorielles centrées sur le paysage, mais également les approches scientifiques (écologie, santé, culture...), mettant en lumière à partir de cas concrets les arguments et projets des acteurs et habitants en matière de qualité des paysages.

Références :

- COLES R., MILLMAN Z. (Ed.), 2013, *Landscape, Well-being and environment*, Routledge,
- HOWARD P., THOMPSON I, WATERTON E., 2013, *The Routledge Companion to Landscape Studies*, Routledge.
- LE DÛ-BLAYO L. et al. , 2013, Typologie régionale des paysages en Bretagne : livret (32p) et poster *Les paysages de Bretagne*, édité le Conseil Régional de Bretagne [http://bretagne-environnement.org/Media/Documentation/Bibliographies/Les-paysages-de-Bretagne/\(categorie\)/29172](http://bretagne-environnement.org/Media/Documentation/Bibliographies/Les-paysages-de-Bretagne/(categorie)/29172)
- LE DÛ-BLAYO L., GUITTET C., 2017, Un projet partagé au service des acteurs : la plateforme d'Observatoires photographiques du paysage en Bretagne (POPP-BREIZH), publié dans *Projets de Paysage* le 05/01/2017 http://www.projetsdepaysage.fr/fr/un_projet_partag_au_service_des_acteurs_la_plateforme_d_observatoires_photographiques_du_paysage_en_bretagne_popp_breizh
- LE DÛ-BLAYO L, VAN TILBEURGH V., THENAIL C., LE COEUR D., 2015, Path that Trace a Territorial Thought Trough the Landscape, in *Landscape and sustainable Development, The French perspective*, Edited by Yves Luginbühl, Peter Howard and Daniel Terrasson. p. 47-61
- LE DÛ-BLAYO L., 2011, How do we accomodate new Land Uses in traditional Landscapes ? Remanence of landscapes, Resilience of areas, Resistance of people, *Landscape Research* Vol 36, N° 4, p 417-434.
- PLIENINGER, T., KIZOS T., BIELING C., LE DÛ-BLAYO L., BUDNIOK M.-A., BÜRGI M., CRUMLEY C. L., GIROD G., HOWARD P., KOLEN J., KUEMMERLE T., MILCINSKY G., PALANG H., TROMMLER K., and VERBURG P. H., 2015a, Exploring ecosystem-change and society through a landscape lens: recent progress in European landscape research. *Ecology and Society* 20(2): 5.

Déroulé de la thèse :

Les engagements méthodologiques seront définis en accord avec le comité de thèse, mais l'orientation donnée implique certains points de repères :

- Choix de terrains expérimentaux en Bretagne + comparatifs (France et Europe)
- Analyse des actions et blocages : compréhension des concepts et postures épistémologiques, étude des documents de planification territoriale des terrains d'étude, place du paysage dans les modalités de débats et concertation, étude des projets de TVB réalisés, entretiens semi-directifs auprès des acteurs.
- Analyse des attentes et perception des projets par les habitants : entretiens, focus group, démarches participatives (par exemple parcours commentés).
- Contribution au tableau d'indicateurs des dynamiques et mesures concernant le paysage.

- Articulation avec les politiques publiques en cours : Atlas du paysage, Plan de paysage, Observatoires photographiques du paysage.
- Comparaisons à l'échelle Française et européenne, mise en résonance des expériences
- Structuration des données et contribution à l'élaboration outils
 - Co-construction de processus d'aides à la décision et outils de suivi pour les élus locaux et techniciens (notamment indicateurs)
 - Propositions pour un observatoire des *pratiques* et attentes sociales en termes de paysage : tests sur les territoires pilotes
 - Construction des bases de données spatialisées sur le paysage au sein des documents d'urbanisme.
 - Production de documents d'accompagnement et de formation des acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques paysage à l'échelle locale

Modalités de recrutement

Profils attendus : master en géographie ou aménagement, diplôme d'ingénieur paysagiste.

Les candidats devront faire valoir de solides connaissances sur la thématique du paysage et l'aménagement du territoire. Des compétences en termes d'approches sociales (entretiens), d'analyse spatiale (planification et synergie d'objectifs), de gestion de bases de données (indicateurs du paysage) seront nécessaires, des compétences en dessin et design graphique (transferts des acquis) seront également bienvenues. Bonne pratique de l'anglais souhaitée.

Permis B et véhicule personnel nécessaires

Les dossiers de candidature (voir fiche de candidature ci-jointe) sont à faire parvenir par mail à Laurence.ledu@univ-rennes2.fr pour le **vendredi 29 septembre 2017**.

Une audition sera organisée en octobre 2017.

Contacts :

Le Dû-Blayo Laurence
 Maître de Conférences HDR en géographie,
 UFR Sciences Sociales, Université de Rennes 2,
 UMR CNRS 6590 ESO, Espaces et Sociétés
Laurence.ledu@univ-rennes2.fr